

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 055498

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 451 Société : RAM 54152

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Rouissi Mohamed

Date de naissance : 12/09/1941

Adresse : 10, Allée Andromède, Quartier des hôpitaux, Casablanca

Tél. : 06 61 24 68 51 Total des frais engagés : 116 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Mohamed ELAMRANI Néphrologie Diplôme de l'ULB Ancien Interné Hôpital Necker PARIS 252, Bd Ibn Sina, Casablanca Tél: 05 22 39 13 12

Date de consultation : 9/12/2020

Nom et prénom du malade : Rouissi Mohamed Age: 79 ans.

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : ILC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Rouissi

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9/12/2020	C 2		200 / 00	Mohamed EL AMRAOUI Néphrologie Diabète Ancien Internat PARIS 852, Bd Ibn Sina, Casablanca Tél: 05 22 39 13 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAHBI	09-12-2020	14396,40
Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane Casablanca Tél : 05 22 55 76 00		

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

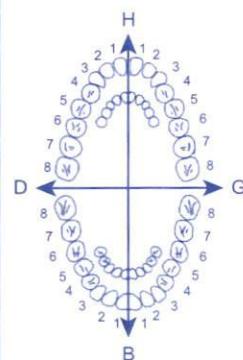
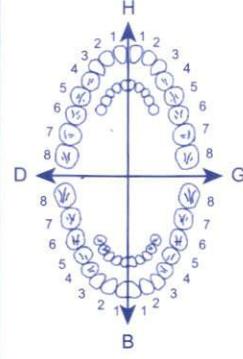
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr. Mohamed ELAMRANI

Néphrologue diplômé de l'ULB

Ancien interne hôpital Necker - Paris

Membre société française de néphrologie et
De la société européenne de transplantation rénale

الدكتور محمد العمراني

اختصاصي في أمراض الكلى من بروكسيل

طبيب داخلي سابق بمستشفى نغير بباريس

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض الكلى

وعضو بالجمعية الأوروبية لغرس الكلى



090001116

CASABLANCA, LE

9 / 12 / 2020

M^r Rouissi MOHAMED

EPOTIN 4000 UI
3439x4

1 Tincture en SC = 3 ml \rightarrow Semaine
4 Bouteilles \rightarrow 12 ml \rightarrow 3 mois de traitement

Biomaterial 1-0-0

293,00x3

0-1-0

CALCITRIOL D₃

49,20x3

1-1-1

Ibuprofen forte 3 mois de traitement

28,80x6

14396,40

PHARMACIE DAHBI

Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane
Casablanca
Tél : 05 22 55 76 00

Dr. Mohamed EL AMRANI
Néphrologie Diplôme de l'ULB
Ancien interne Hôpital Necker
PARIS
252, Bd Ibn Sina, Casablanca
Tél: 05 22 39 13 12

مركز أمراض الكلى وتصفية الدم بالكلية الإصطناعية - إقامة الخير - الهاتف : 05 22 39 13 12

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse KHEIR, Casablanca - Tél. : 05 22 39 13 12

Fax : 05 22 36 72 69 - E-mail : m.elgharib@menara.ma

Rouissi Mohamed
M
451

EPOTIN® 4000 UI
Injection IV/SC
10 Flacons

6 118001 010042

رجاجات 10

E PPU=3432,00 DH
Injection IV/SC
10 Flacons

6 118001 010042

رجاجات 10

EPOTIN® 4000 UI
Injection IV/SC
10 Flacons

6 118001 010042

رجاجات 10

PPU=3432,00 DH

EPOTIN® 4000 UI
Injection IV/SC
10 Flacons

6 118001 010042

رجاجات 10

PPU=3432,00 DH



LOT: 2009008
FAB: 09/2020
EXP: 09/2023
PVC: 123,00DH

VITANEVRIL® FORT 100 mg
30 comprimés pelliculés

6 118000 180593



28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

Dr. Mohamed ELAMRANI

Néphrologue diplômé de l'ULB

Ancien interne hôpital Necker - Paris

Membre société française de néphrologie et

De la société européenne de transplantation rénale



CASABLANCA, LE

9 / 12 / 2022

MR

Roussi

Mohamed

EPOtIN 4000 UI

1 injection x 3 / Semaine

ex SC

(04 Boîtes = 03 Mois de
Traitement)

~~Dr. Mohamed ELAMRANI
Néphrologue Diplômé de l'ULB
Ancien interne Hôpital Necker
PARIS
252, Bd Ibn Sina, Casablanca
Tél: 05 22 39 13 12~~

الدكتور محمد العمراني

اختصاصي في أمراض الكلى من بروكسييل

طبيب داخلي سابقًا بمستشفى نكير بباريس

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض الكلى

وعضو بالجمعية الأوروبية لغرس الكلى

مركز أمراض الكلى وتصفية الدم بالكلية الإصطناعية - إقامة الخير - الهاتف : 05 22 39 13 12

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse KHEIR, Casablanca - Tél. : 05 22 39 13 12

Fax : 05 22 36 72 69 - E-mail : m.elgharib@menara.ma

Dr. Mohamed ELAMRANI

Néphrologue diplômé de l'ULB

Ancien interne hôpital Necker - Paris

Membre société française de néphrologie et
De la société européenne de transplantation rénale

الدكتور محمد العمراني

اختصاصي في أمراض الكلى من بروكسييل

طبيب داخلي سابقًا بمستشفى نكير بباريس

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض الكلى

وعضو بالجمعية الأوروبية لغرس الكلى



090001116

CASABLANCA, LE

5 / 12 / 2020

Certif car Medical

Dr. Mohamed EL AMRANI
Néphrologie Diplôme de l'ULB
Ancien Interne Hôpital Necker
PARIS
252, Bd Ibn Sina, Casablanca
Tél: 05 22 39 13 12

Je suis heureux de vous informer que M. R. Parisi

ayant une anémie sévère

secondaire à l'IIRC qui reçoit le

traitement par EPOTIN 4000 U.F.

3 fois / semaine (03 mois de traitement)
= 04 Boites

Dr. Mohamed EL AMRANI
Néphrologie Diplôme de l'ULB
Ancien Interne Hôpital Necker
PARIS
252, Bd Ibn Sina, Casablanca
Tél: 05 22 39 13 12

مركز أمراض الكلى وتصفيية الدم بالكلية الإصطناعية - إقامة الخير - الهاتف : 05 22 39 13 12

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse KHEIR, Casablanca - Tél. : 05 22 39 13 12

Fax : 05 22 36 72 69 - E-mail : m.elgharib@menara.ma